

**DECLARATION INITIALE**  
**D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**  
Article R512-47 du code de l'environnement

**1- DECLARANT**

**Personne morale**       **Personne physique** :  Madame  Monsieur

Nom

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique  N° SIRET

Pour une personne morale

Le cas échéant

Adresse

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone  Portable  Fax  (facultatif)

Courriel

**Signataire de la déclaration** (pour une personne morale)

Nom  Prénoms

Qualité

**2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION**

N° SIRET

Enseigné ou nom usuel du site

**Adresse de l'installation** :  identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Téléphone  Portable  Fax  (facultatif)

Courriel

**Description générale de l'installation** (présentation de l'activité exercée sur le site...):

Siège social : bureaux administratifs, atelier, entrepôt

**Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :**

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :  Oui  Non

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité") de la nouvelle installation avec les installations existantes.

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :  Oui  Non
- une installation classée relevant du régime de déclaration :  Oui  Non

### 3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

#### 3-1 CADASTRE ET PLANS

L'installation est implantée sur le territoire de plusieurs départements :

Oui  Non

Si oui, préciser les numéros des départements concernés :

L'installation est implantée sur le territoire de plusieurs communes :

Oui  Non

Si oui, préciser les noms des communes concernées :

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m,**
- **Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum,** accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

#### 3-2 PERMIS DE CONSTRUIRE

La mise en œuvre de l'installation nécessite un **permis de construire** :

Oui  Non

Si oui, le déclarant s'engage à déposer sa demande de permis de construire en même temps qu'il adresse la présente déclaration (article L512-15 du code de l'environnement).



## 5 – PRESENTATION DES MODES D'EXPLOITATION

### 5 - 1 MODES ET CONDITIONS D'UTILISATION, D'EPURATION ET D'EVACUATION DES EAUX RESIDUAIRES, EFFLUENTS ET DES EMANATIONS DE TOUTE NATURE

a) Prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée :

Oui  Non

Si oui, préciser le ou les modes de prélèvement de l'eau :

- |  |   |                      |
|--|---|----------------------|
| <input type="checkbox"/> réseau public de distribution d'eau :     | volume maximum annuel en m <sup>3</sup> : | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> milieu naturel (hors forage souterrain) : | volume maximum annuel en m <sup>3</sup> : | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> forage souterrain :                       | volume maximum annuel en m <sup>3</sup> : | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> de plus de 10 mètres de profondeur        |   |                      |
| <input type="checkbox"/> autres, préciser :                        |   |                      |

b) Rejet d'eaux résiduares issues de l'exploitation de l'installation classée :

Oui  Non

Si oui, préciser :

Origine et nature des eaux résiduares :

Exutoire des eaux résiduaires :

- réseau d'assainissement collectif avec station d'épuration
- milieu naturel ou réseau d'assainissement collectif dépourvu de station d'épuration

s'il y a traitement (ou pré-traitement) sur site des eaux résiduaires avant rejet, préciser le traitement :

volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel en m<sup>3</sup> :

Autres commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :

c) Epandage de déchets, effluents ou sous-produits sur ou dans des sols agricoles :  Oui  Non

Si oui, préciser :

Origine et nature des matières épandues :

Îlots PAC<sup>2</sup> faisant partie du plan d'épandage (pour chaque exploitant et/ou prêteur, préciser son nom, son numéro PACAGE<sup>3</sup> et les numéros d'îlots correspondants) :

Surface totale du plan d'épandage en ha (calculée sur la base de la SAU<sup>4</sup>) :

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N)

A1 : dont épandue sur les terres de l'exploitation (kg N)

A2 : dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (kg N)

B1 : dont produite sur l'installation (kg N)

B2 : dont provenant de tiers (kg N)

(A1+A2 = Q)

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) :

**d) Rejets à l'atmosphère (fumées, gaz, poussières, odeurs...) :**

Oui  Non

Si oui, préciser :

Origine et nature des rejets :

<sup>2</sup> PAC : Politique agricole commune

<sup>3</sup> Numéro PACAGE : il s'agit du numéro d'identification attribué à tout exploitant agricole pour sa déclaration PAC

<sup>4</sup> SAU : Surface agricole utile

S'il y a des dispositifs de captation ou de traitement sur site avant rejet, préciser :

Autres commentaires sur les rejets à l'atmosphère :

## 5 - 2 ELIMINATION DES DECHETS ET RESIDUS DE L'EXPLOITATION

Types de déchets et résidus issus de l'exploitation et filière de valorisation ou élimination (préciser) :

aucun déchet

Collecte des déchets par le service public de gestion des déchets :

Oui  Non



### 5 - 3 DISPOSITIONS PREVUES EN CAS DE SINISTRE

Capacité en eau pour la lutte contre l'incendie :

Prise d'eau sur le réseau incendie public

Autre (préciser) :

PRELEVEMENT EAU DE RIVIERE (SEVRE NANTAISE)

Autres moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant (préciser) :

extincteurs poudre



## 7 – NATURA 2000

En référence notamment :

- aux rubriques de la nomenclature précisées au point 4 ci-dessus
- et aux listes mentionnées au III de l'article L414-4 du code de l'environnement (liste nationale ou listes locales définies par arrêtés préfectoraux),

le projet est soumis à évaluation des incidences Natura 2000 :

Oui  Non

Si oui, joindre votre évaluation des incidences Natura 2000.

## 8 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Le déclarant confirme qu'il a pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des **éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Oui  Non

Si oui, joindre votre demande de modification.

Fait à

le 06/09/2022

Signature du déclarant



**DECLARATION INITIALE D'UNE INSTALLATION CLASSEE  
RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**  
Article R.512-47 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

GROUPE MULLIEZ FLORY	
LIEU DIT GALLARD	
ROUTE DE SAINT AUBIN DES ORMEAUX LE LONGERON	
49710	SEVREMOINE

Départements concernés :

--

Communes concernées :

--

La mise en œuvre de l'installation nécessite un permis de construire : .....   
*Si oui, le déclarant s'est engagé à déposer sa demande de permis de construire en même temps qu'il a adressé la présente déclaration.*

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : .....   
*Rappel réglementaire : si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation existante (article R.181-46 du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Une note précisant l'interaction de la nouvelle installation avec les installations existantes a été jointe à la déclaration.*
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : .....
- une installation classée relevant du régime de déclaration : .....

Epandage de déchets, effluents ou sous-produits sur ou dans des sols agricoles : .....

Demande d'agrément pour le traitement de déchets (article L.541-22 du code de l'environnement) : .....   
*Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui dispose d'un délai de 2 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments pour refuser l'agrément ou imposer des prescriptions spéciales (article R515-37 du code de l'environnement).*

Le projet est soumis à évaluation des incidences Natura 2000 : .....   
*Rappel réglementaire : si oui, le dossier d'évaluation des incidences sera soumis à l'avis du service préfectoral compétent et le déclarant ne peut pas réaliser son projet tant qu'il n'a pas obtenu l'autorisation au titre de Natura 2000. En l'absence de réponse de l'autorité administrative dans un délai de 2 mois à partir de la réception du dossier (l'éventuelle demande de compléments suspend le délai), le projet peut être réalisé au titre de Natura 2000 (article R.414-24 du code de l'environnement).*

Demande de modification de certaines prescriptions applicables : .....   
*Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R.512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).*



Département :  
**MAINE ET LOIRE**

Commune :  
**SEVREMOINE**

Section : AC  
Feuille : 179 AC 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 01/06/2022  
(fuseau horaire de Paris)

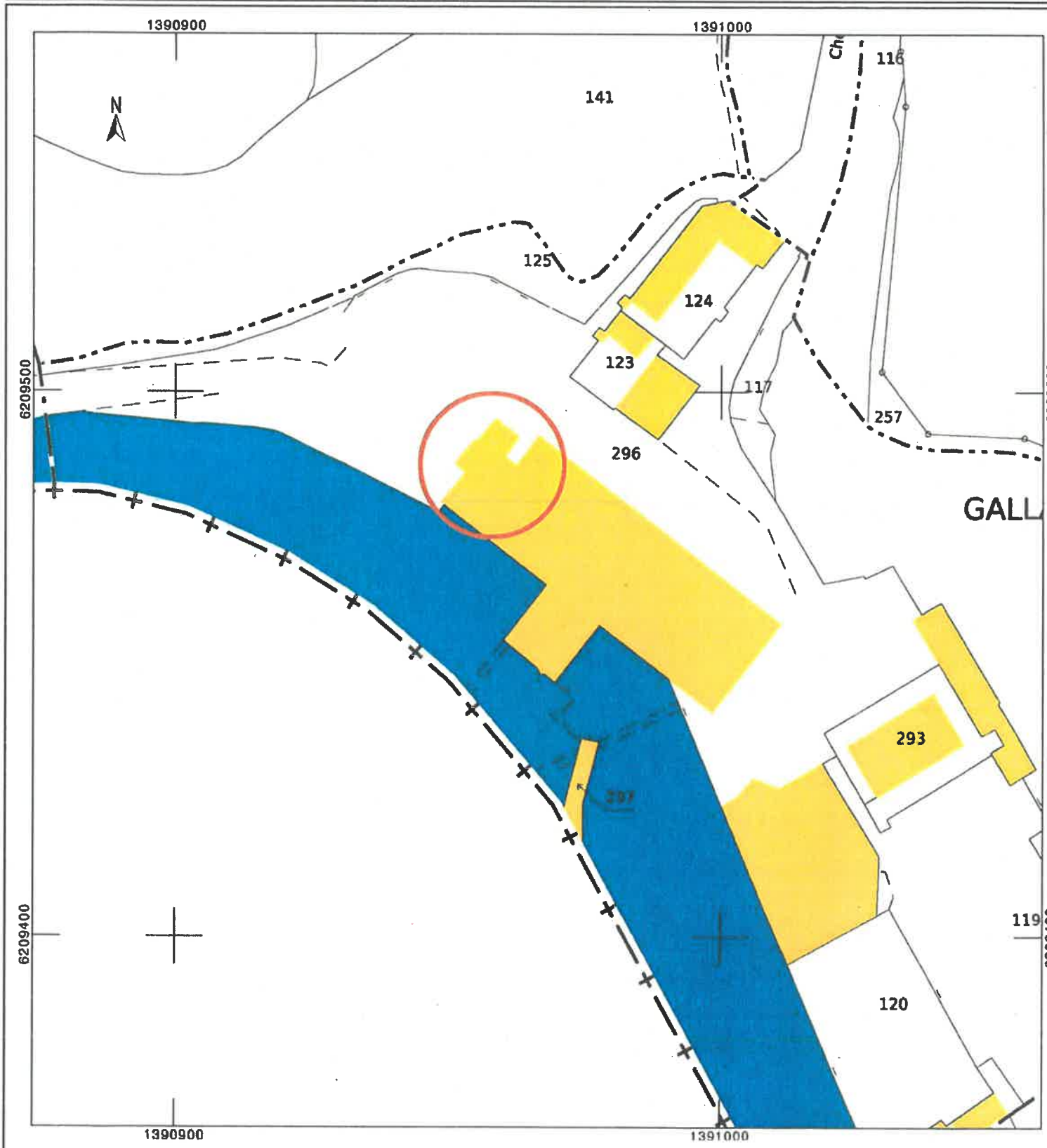
Coordonnées en projection : RGF83CC47  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

-----  
**EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL**  
-----

Le plan estourné sur cet extrait est géré  
par le centre des Impôts foncier suivant :  
SDIF du Maine et Loire - Cholet  
42 RUE DU PLANTY 49300  
49300 CHOLET  
tél. 02 41 49 58 28 -fax 02 41 49 58 87  
sdif49.cholet@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr







# Rénovation de la Chaufferie

## Implantation intérieure future du Matériel

Mulliez Flory

Route de St-Aubin - B.P. 1

49 450 SEVREMOINE (Le Longeron)

268

IMP.01

INDICE.B

ECHELLE 1/50

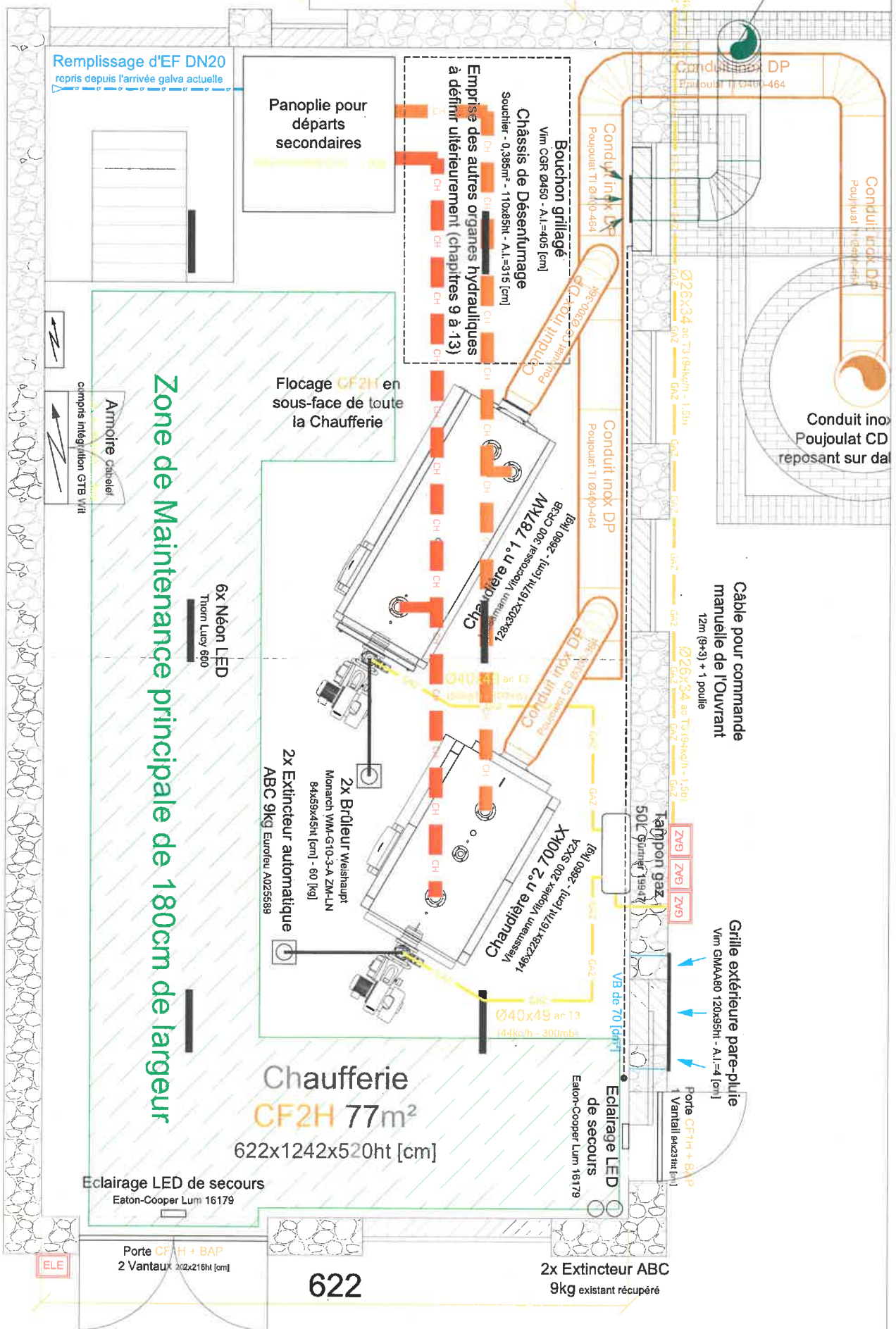
09/06/2022

Ø26x34 ac T3 (94kg/h - 1.50)  
 d (kg/m³) = m (kg) / V (m³)  
 m (kg) = d (kg/m³) x V (m³)  
 m (kg) = 1.505 x 60  
 m = 94 (kg) son  
 Cm = 94 (kg/m)

VH inox SP de 16 [cm] remorquant à 50cm au-dessus de tout sol

1140

1242



Remplissage d'EF DN20 repris depuis l'arrivée galva actuelle

Panoplie pour départs secondaires

Emprises des autres organes hydrauliques à définir ultérieurement (chapitres 9 à 13)

Châssis de Désenfumage  
 Souchet - 0,385m² - 110x85ht - Al.=315 [cm]  
 Vm CGR Ø450 - Al.=405 [cm]

Flocage CF2H en sous-face de toute la Chaufferie

Armoire cabinet  
 climats intégration GTB Viti

Zone de Maintenance principale de 180cm de largeur

6x Néon LED  
 Triom Luxy 600

Chaudière n°1 1787kW  
 Viessmann Vitocrossal 300 CR-3B  
 146x228x167ht [cm] - 2660 [kg]

Chaudière n°2 700kW  
 Viessmann Vitocrossal 200 S2A  
 146x228x167ht [cm] - 2660 [kg]

Chaufferie CF2H 77m²  
 622x1242x520ht [cm]

Eclairage LED de secours  
 Eaton-Cooper Lum 16179

Porte CF2H + BAP  
 2 Vantaux 212x216ht [cm]

622

Eclairage LED de secours  
 Eaton-Cooper Lum 16179

2x Extincteur ABC 9kg existant récupéré

Câble pour commande manuelle de l'Ouvrant  
 12m (9+3) + 1 poulie

Grille extérieure pare-pluie  
 Vm GMAA80 120x85ht - Al.=4 [cm]

Porte CF2H + BAP  
 1 Vantail 84x23ht [cm]

Conduit inox DP  
 Poujolat TI 0440-464

Conduit inox DP  
 Poujolat TI 0440-464

Conduit inox Poujolat CD reposant sur dal

Kapton gaz  
 50L Gummil 19447

ZAG ZAG ZAG

Vb de 70 [cm]

Ø40x49 ac T3 (44kg/h - 300mb)

Ø26x34 ac T3 (94kg/h - 1.50)

Ø26x34 ac T3 (94kg/h - 1.50)

Ø26x34 ac T3 (94kg/h - 1.50)

Ø26x34 ac T3 (94kg/h - 1.50)

Ø26x34 ac T3 (94kg/h - 1.50)

Ø26x34 ac T3 (94kg/h - 1.50)

Ø26x34 ac T3 (94kg/h - 1.50)

